
PROGRAMME DE FORMATION D'AUTOMNE DE LA COMBEQ!

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 août 2021 – La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) est heureuse de vous présenter son [programme de formation d'automne 2021](#).

En plus des nouveautés en urbanisme et des modifications à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* apportées par les projets de loi 67 et 69, des formations sont offertes concernant les nouveaux règlements d'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la gestion des lacs et des cours d'eau, le zonage agricole, ainsi que les parties 3 et 10 du *Code de construction du Québec*.

Plusieurs formations sont nouvellement au menu ou de retour en raison de la forte demande, notamment : Inspection et entretien des infrastructures souterraines; Participation publique ou référendum?; Ainsi que les modifications 2020 au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r. 22).

En plus de pouvoir accéder au titre d'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE), ces formations offertes par des experts du milieu ont été conçues pour permettre aux 1 300 membres de la COMBEQ de continuer d'enrichir leur expertise tout en restant à l'affût des plus récents développements en matière de réglementation municipale.

Ces formations s'adressent également à toute personne souhaitant développer ses compétences ou approfondir ses connaissances en matière d'urbanisme afin d'œuvrer au sein d'une ville ou d'une MRC.

Le programme comprend 30 sessions offertes de septembre à décembre et, même si la majorité sont dispensées en classe virtuelle ou sous forme de webinaire, les places peuvent être limitées! C'est pourquoi la COMBEQ vous invite à consulter son calendrier et à vous inscrire dès que possible : combeq.qc.ca/formations/calendrier-des-formations

À propos de la COMBEQ

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de 1 300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec, et ce, depuis plus de 25 ans. Par l'entremise de formations reconnues et de services exclusifs, les membres sont ainsi outillés pour appuyer leurs municipalités dans l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme, lesquels favorisent l'aménagement et le développement de leur territoire, le tout, en tenant compte de l'évolution des lois et de leur application.